

Monsieur,

W / 1

Suite au dossier, n°5959 / 43, Je soussigné HOLLER, François, Joseph Gilles, domicilié à Herve, rue Haute, n°62, membre du groupement de résistance de l'A.S., reconnu par décision de la commission de contrôle, en qualité de résistant armé, n°10983, en date du 23-2-1948, viens à toutes fins utiles vous donner quelques renseignements, que je vous ai d'ailleurs déjà fournis au sujet de mon pauvre fils HOLLER, André, employé, né à Houffalize, le 12 Octobre 1921, domicilié à Herve, rue Haute, n°62,

Mon fils André donc, qui faisait partie de l'A.S. depuis 1942, zone 5-secteur 2-Groupement C.T.I.-G 42-121^e Compagnie, a été arrêté le 31 Août 1943, par la gestapo de Huy, alors qu'il était en service commandé avec deux de ses camarades, les nommés APPELMANS, Charles dit Cornélis domicilié à Villers-le-Boulliet et NOË, Fernand domicilié à Houtain-Levêque, et ce, à Moha-lez-Huy, à l'effet d'abattre le traître JADOULE, bourgmestre de MOHA. Dénoncé par celui-ci, il fut arrêté chez Albert, CHAPUIS, domicilié à MOHA-lez-HUY.

Emmené d'abord à la Citadelle de Huy, il y est martyrisé mais n'implore pas, ne supplie pas, ne ment pas pour ce qui le concerne, mais il ne dénonce pas. Il n'a jamais pleuré même dans les moments les plus pénibles. Il préférerait prendre tout à sa charge que de trahir (témoignage du nommé LIBERECK, Pierre de Evignée, membre de l'A.S. et interprète à la Gestapo à Liège, pendant la guerre 40-45.

Il est ensuite emmené à la Citadelle à Liège, Bloc 80-matricule 0293, et c'est seulement le 23 novembre 1943, que nous sommes admis à lui rendre visite à la Citadelle à Liège, seule et unique visite sans n'avoir pu seulement l'embrasser, ni même lui serrer la main. Son avocat maître MUSCH, du barreau de Liège, n'a même pas été admis à plaider pour lui comme il en fut pour tant d'autres.

Le 9-11-1943, mon fils André était condamné à mort par L'Oberfeldkommandantur de Liège, St.-L II-298/43, fusillé à la Citadelle à Liège, par les Boches, le 26 Novembre 1943, pour détention d'armes et de munitions. et inhumé à l'Enclos des fusillés à la Citadelle